

RÉSOLUTION
2020-047

APPEL D'OFFRES TRAVAUX VOIRIES

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité de la paroisse de Saint-Marc-de-Figuery ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 13 janvier 2020, et ce, à la suite de la démission de quatre élus;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 14 janvier 2020, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, et en son absence madame Sylvie Piérard, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité de la paroisse de Saint-Marc-de-Figuery et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire effectuer des travaux de voirie dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – sous volet Projets particuliers d'amélioration (PPA-CE et PPA-ES);

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière à lancer un processus d'appel d'offres pour la réalisation de travaux de voirie admissibles au Programme d'aide à la voirie locale – sous volet Projets particuliers d'amélioration (PPA-CE et PPA-ES).

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de ce document constitue l'original de la Commission municipale du Québec	
Secrétaire	Président